**Lisbonne, capitale verte européenne 2020**

*23 sept 2020*

Depuis 2010, chaque année, le titre de Capitale Verte Européenne est attribué à une ville dans l’UE. Pour le conquérir, la métropole doit faire preuve de cohérence dans les résultats environnementaux obtenus, prouver qu’elle s’est engagée à atteindre des objectifs de développement durable encore plus ambitieux et doit être considérée comme un modèle pour inspirer d’autres villes.

C’est la première fois qu’une ville du sud de l’Europe reçoit ce prix. Cette distinction récompense surtout la progression de Lisbonne, en tant que ville durable dans les douze domaines clés évalués par le jury, notamment l’énergie, l’eau, la mobilité, déchets, la qualité de l’air ou le bruit.

Parmi les bons exemples, on peut citer le pourcentage de personnes vivant à moins de 300 mètres des transports publics (93,3%) ou à moins de 300 mètres des espaces verts urbains (76%). Mais ce qui a également pesé aussi dans la décision de l’Union européenne (UE), ce sont les engagements de la ville sur des objectifs environnementaux très spécifiques et stricts tels que la réduction des émissions de CO2 d’ici 2030, l’augmentation de 25% d’espaces verts d’ici 2022, la réduction des déchets indifférenciés envoyés à l’incinération d’ici 2030, 50% de collecte sélective des déchets d’ici 2030, la réduction de la consommation d’énergie d’ici 2030, l’augmentation de taux de recyclage et de préparation à la réutilisation jusqu’en 2030, la réduction de la consommation d’eau et d’énergie de l’éclairage public dans l’hémicycle de Lisbonne d’ici 2030.

L’agenda prévu par la ville pour marquer cette année particulière avait été arrêté pendant les mois de confinement. Lisbonne a repris sa programmation depuis juin 2020.